

# Simplifiez-vous le tri

(GUIDE DU TRI)



Vos équipements



Bouteilles et flacons en plastique



Boîtes métalliques, cartons



Journaux, magazines



Bouteilles, bocaux, pots en verre



Les autres déchets



# Vos équipements

## À chaque couleur ses emballages

**Emballages  
en plastique,  
en métal,  
en carton.  
Journaux  
et magazines**

● Les conteneurs bleus sont destinés à recueillir les emballages en plastique, métal ou carton ainsi que les journaux et magazines.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.





## Verre

● Les conteneurs verts sont destinés à recueillir les emballages en verre.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.



## Ordures ménagères

● Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.

▲ Un doute ? Jetez l'emballage avec les ordures ménagères.



# Plastique :

## seuls les bouteilles et les flacons se recyclent

Bouteilles d'eau,  
de jus de fruit,  
de soda,  
de lait,  
de soupe



**Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle**



Sacs  
en plastique



Suremballages,  
sacs et films  
en plastique



Barquettes  
en polystyrène



gobelets



**Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères**

**Le saviez-vous ? 26 000 bouteilles en plastique triées = 1 950 pulls en fourrure polaire en recyclé = 8 m**





Bouteilles et flacons en plastique

Flacons de produits ménagers

Flacons de produits d'hygiène

# Les boîtes métalliques, les cartons, bien vidés de leur contenu, se recyclent

Boîtes et  
suremballages  
en carton



**Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages sales non vidés



Briques alimentaires



Couches



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

*Le saviez-vous ?* 66 667 canettes en aluminium triées = 265 cadres de vélos = 9 m<sup>3</sup> d'eau économisés -



Bidons de sirop,  
aérosols,  
boîtes de boisson  
et de conserve,  
barquettes en aluminium



Boîtes métalliques,  
cartons

# Les journaux, magazines se recyclent



Journaux



**Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle**



Film en plastique de suremballage de journal



**Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères**

**Le saviez-vous ? 13 889 boîtes de céréales triées = 2 368 emballages en carton pour 6 bouteilles en re**



Magazines  
et catalogues



Prospectus

→ Journaux,  
magazines

# Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent



**Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle**



Ampoules  
électriques



Vaisselle, faïence,  
porcelaine



Casseroles  
vitre-ceram



Pots de fleurs



**Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères**

**Le saviez-vous ? 3 000 bouteilles en verre triées = 3 000 nouvelles bouteilles en verre = 0,5 m<sup>3</sup> d'eau**

Bouteilles  
et flacons



Pots et bocaux



↓  
Bouteilles, bocaux,  
pots en verre



# Pour vos autres déchets

## Les déchets toxiques

(produits phytosanitaires, produits chimiques, peintures et huiles usagées...)



Ils sont à déposer

- à la déchetterie de la Gabarre  
Carrefour Grand Camp 97139 Abymes  
Tél. : 05 90 83 39 01  
du lundi au samedi de 7h à 17h.

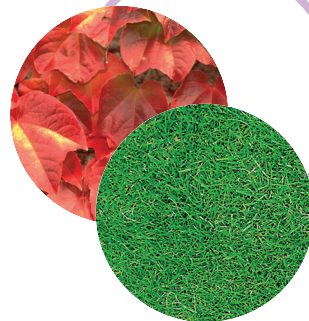


## Les déchets verts

(végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre...)



Ils sont à déposer  
à la déchetterie  
de la Gabarre



## Les piles



Elles sont récupérées

- chez certains commerçants
- à la déchetterie de la Gabarre



**Les encombrants**  
(matelas, électroménager,  
téléviseur...)



➔ **Pour les faire enlever,  
prenez rendez-vous  
avec le service d'enlèvement  
des encombrants au :**

**05 90 24 06 90**

**Les médicaments**  
(emballages,  
médicaments périmés)



➔ **Ne les jetez surtout pas !**  
Adressez-vous à votre pharmacien  
ou à votre médecin, qui en assureront  
la collecte.



**Les autres déchets**

# Le saviez-vous ?



## ■ Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

## ■ Que faire des cartons volumineux ?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés à la déchetterie ou collectés avec les encombrants.

Ils ne doivent pas être placés dans les bacs de tri.

## ■ Faut-il laver les emballages à recycler ?

**Non.** Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.





## ■ Que signifie le point vert Eco-Emballages ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

## ■ Est-ce utile d'écraser les bouteilles avant de les jeter ?

**Oui : vous réduirez ainsi leur volume et faciliterez leur collecte et leur recyclage.** Mais, attention : écrasez-les à plat (sur une table, par exemple) et rebouchez-les pour qu'elles ne se regonflent pas.



Écrasez votre bouteille (débouchée) à plat.



Rebouchez-la. Vous pouvez la déposer dans un conteneur bleu.



## Un doute ? Une question ?

Pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas ! Contactez-nous au :

**05 90 68 49 73**

# Le Tri, mode d'emploi

- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons
- Journaux magazines



- Bouteilles en verre
- Bocaux en verre



- Ordures ménagères



**Un doute ? Une question ?**

Pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas !

Contactez-nous au : **05 90 83 39 01**